

Vos questions / nos réponses

Notre fils de 17 ans

Par [Profil supprimé](#) Postée le 25/01/2010 12:00

Nous avons des raisons de penser que notre fils âgé de 17 ans consomme de temps à autre du cannabis. Ce dernier n'a jamais voulu le reconnaître. Quels sont les symptômes ou les signes qui peuvent le confirmer? Existe t-il des moyens thérapeutiques ou de soutiens psychologiques à l'effet de modifier son comportement ? Dans l'affirmative à quel moment est-il le plus indiqué de les mettre en oeuvre?

Mise en ligne le 26/01/2010

Bonjour,

Il existe peu de signes ou symptômes qui, pris isolément, vont être caractéristiques d'une consommation de cannabis. Il en existe dans votre cas d'autant moins que la consommation dont vous parlez semble être occasionnelle. Ce sont un ensemble de signes, variables d'une personne à l'autre et qui, placés dans leur contexte, vont mettre sur la piste d'une éventuelle consommation.

Le dialogue dans ces situations est important. Votre fils est le mieux placé pour vous dire ce qu'il en est des consommations que vous soupçonnez. Reste que le dialogue n'est pas toujours facile ou possible. Les consultations jeunes consommateurs accueillent et aident les adolescents et les adultes jeunes en difficulté avec un produit, qui souhaitent arrêter ou qui simplement se posent des questions sur leur consommation. Ces lieux accueillent également les parents, quand un soutien, des informations ou des conseils s'avèrent nécessaires. Dans votre département, il y a une consultation de ce type à Montauban, nous vous en donnons les coordonnées en fin de message.

Le moment le plus indiqué pour solliciter ce dispositif est celui que choisira votre fils, ou celui que vous choisirez vous-même, ses parents, si vous estimez qu'un tiers peut vous aider à avancer dans la situation qui vous préoccupe.

Nous avons peu de renseignements sur votre situation, ce qui nous empêche de vous répondre de façon plus approfondie. Si vous souhaitez en parler, les écoutants de Drogues Info Service sont à votre disposition au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA du CH de Montauban

100, rue Léon Cladel
Bâtiment du pôle santé société
82000 MONTAUBAN

Tél : 05 63 92 82 90

Site web : www.ch-montauban.fr

Accueil du public : du lundi au vendredi de 8h50 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Consultat° jeunes consommateurs : Pour les mineurs, les jeunes majeurs et leur entourage à la Maison des Adolescents (29 bis faubourg Moustier)

Substitution : Du lundi au vendredi de 9h à 12h30

Secrétariat : du lundi au vendredi de 8h50 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Voir la fiche détaillée